

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-2713

présenté par

Mme de Vaucouleurs

à l'amendement n° 2026 de Mme Verdier-Jouclas

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 48, insérer l'article suivant:

Mission « Travail et emploi »

À la première phrase, substituer à l'année :

« 2021 »

l'année :

« 2022 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à corriger ce qui semble être une erreur rédactionnelle dans la date de remise du rapport demandé.